



ASSOCIATION FRANCAISE DU BOXER

Association Loi 1901 – Siège social : 10 rue Aimé Champin – 26450 CHAROLS
Club chargé de la gestion des chiens Boxer en France - Affilié à la Centrale Canine

Président : Pascal TRIFILIEFF : 241 Montagne Nord, 33930 Vendays-Montalivet
Email : p.trifilieff@gmail.com Tel : 0784733263

RONDE DES DÉBUTANTS



Règlement

Le but est de faire découvrir les expositions canines aux propriétaires de Boxer. Ils seront accueillis gratuitement et dans la bienveillance par un juge spécialiste de la race Boxer. Le juge expliquera et donnera ses conseils ainsi que son jugement. Une récompense sera offerte à chaque participant.

Pour participer le Boxer doit :

- Être inscrits au livre des origines Françaises,
- Être âgé de 3 mois à 8 ans
- Être Vacciné et Identifié
- Être inscrit avant la clôture des engagements sur Cedia <https://www.cedia.fr> (engagement gratuit)
- Être présenté par son propriétaire en laisse et collier (pas de harnais)